

Bruxelles, le 14 avril 2020

Position commune concernant la feuille de route de la Commission européenne sur l'évaluation de la Directive sur les services postaux

PostEurop prend note de la feuille de route: «Évaluation de la Directive sur les services postaux». Nous notons l'allusion claire selon laquelle «procéder à une évaluation n'implique pas un engagement de réviser la Directive». En fait, ce n'est pas parce que la troisième directive sur les services postaux remonte à 2008 qu'elle nécessiterait une révision approfondie.

Nous n'avons pas de commentaires spécifiques sur le contexte, le but et la portée.

Nous serons heureux de contribuer à l'évaluation à venir. En ce qui concerne les consultations prévues, en particulier la consultation publique de 12 semaines, nous aimerions inviter la Commission, du point de vue du calendrier, à tenir compte du fait que la crise du COVID-19 est pour le moment la priorité absolue des membres de PostEurop étant donné qu'elle engage d'énormes ressources.

Pour en savoir plus, veuillez contacter:

Mme Elena Fernandez, Correos Group
Présidente du Comité Affaires de l'Union européenne de PostEurop
E: elena.fernandez@correos.com
T: +34 9 15 96 30 34

M. Denis Joram, Le Groupe La Poste
Président du Groupe de Travail Directive postale
E: denis.joram@laposte.fr
T: +33 1 55 44 02 01

Association of European Public Postal Operators AISBL Association des Opérateurs Postaux Publics Européens AISBL

POSTEUROP représente 52 opérateurs postaux dans 49 pays et territoires à travers l'Europe. Elle s'engage à soutenir et à développer un marché européen de la communication postale durable et concurrentiel, accessible à tous les clients et garantissant un service universel moderne et abordable. Le secteur postal européen représente 1% du PIB, compte parmi les plus grands employeurs avec plus de 2 millions d'employés, dessert 258 millions de points de livraison et traite 60 milliards d'envois chaque année, desservant plus de 800 millions de personnes par jour.